Hauts-de-France, Nord
Illies

Casemate à mitrailleuse 111

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004921
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2014
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate
Précision sur la dénomination : casemate à mitrailleuse
Appellation : 111, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : 2014, 0A, 955

Historique

Cette casemate à mitrailleuse a probablement été érigée en 1916 sur la seconde position de l'armée allemande.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cette casemate est en béton armé. De forme polygonale, elle s'inscrit dans un rectangle de 9 m sur 7. Le poste de tir est placé dans l'axe transversale. On accède à la banquette de tir au moyen d'échelons métalliques. Une large cuve à mitrailleuse, de forme trapézoïdale, est aménagée dans le couvrement. Les entrées en chicane sont situées sur les pans coupées de l'élévation est et débouchent sur deux salles communicantes. Chacune comporte une large niche dans le mur antérieur, peut-être des râteliers à fusils. Six créneaux de fusillade couvrent les entrées et les abords de l'édifice.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : entrée en chicane ; banquette de tir ; cuve à mitrailleuse ; niche à munitions
État de conservation : désaffecté, envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Cette édifice reprend les attributs des casemates à mitrailleuse de deuxième position se trouvant à Illies : Une profonde cuve à mitrailleuse sur le couvrement, une large banquette de tir et des entrées en chicanes positionnées sur les pans coupés, à l'arrière.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- **Photographie aérienne du 12/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33138).

Illustrations

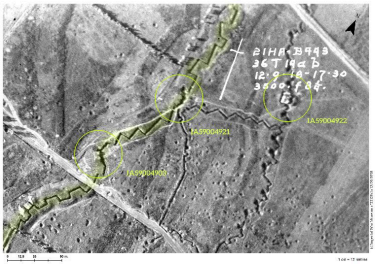

Position de l'édifice (cercle central) sur une photographie aérienne britannique du12/09/1918. En vert la première ligne de la seconde position de l'armée allemande
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900729NUCA

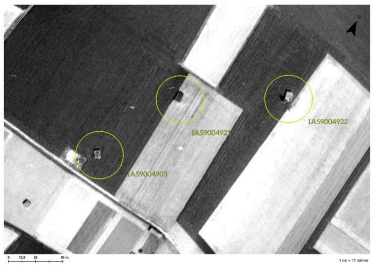

Position de l'édifice (cercle central) sur une photographie aérienne de 1969 (IGN, Geoportail).
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900731NUCA

Position de l'édifice (cercle central) sur une photographie aérienne de 2009
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900730NUCA

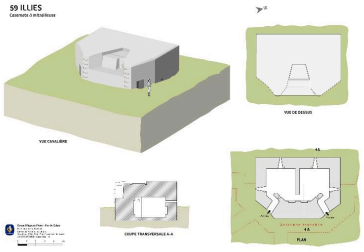

Plans, coupes et vue cavalière d'après des relevés de terrain
Dess. Eddy Stein
IVR31_20155908090NUD

Vue générale vers le sud-ouest. A l'arrière plan une autre casemate à mitrailleuse (IA59004903)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905044NUCA

Vue de trois-quarts vers le sud-ouest. Entrée nord
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901446NUCA

Vue antérieure, vers l'est. Au centre, la banquette de tir
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901445NUCA

Vue de trois-quarts, vers le nord. L'entrée sud
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901444NUCA

Vue latérale sud, vers le nord-est
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901443NUCA

Vue antérieure, vers le sud-est

Vue latérale nord, vers le sud-ouest

Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905047NUCA

Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905045NUCA

Position de l'artilleur et cuvette
à mitrailleuse (comblée)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905046NUCA

A droite le créneau de fusillade
et la niche à munitions.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905034NUCA

La salle sud, vers l'entrée en
chicane (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905033NUCA

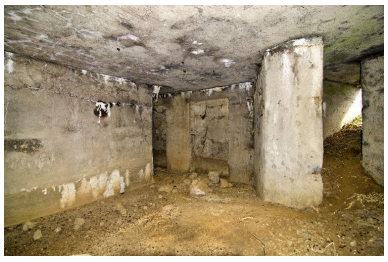

Entrée en chicane et salle
sud (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905032NUCA

Entrée en chicane et salle
sud (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905035NUCA

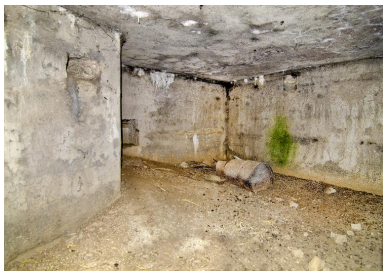

Salle sud (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905031NUCA

Depuis la salle nord :
passage entre les deux salles
(au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905030NUCA

Salle nord, l'angle sud-ouest (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905042NUCA

Depuis la salle nord. Passage entre les deux salles (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905039NUCA

Niche de la salle nord. A gauche le créneau de fusillade de l'entrée en chicane (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905036NUCA

L'entrée en chicane, depuis la salle nord (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905038NUCA

Salle nord. Créneau de fusillade de l'élévation nord (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905037NUCA

Les deux niches ouest, séparant les salles (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905043NUCA

L'entrée en chicane de la salle nord (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905040NUCA

Créneau de fusillade (au très grand angulaire)
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905041NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

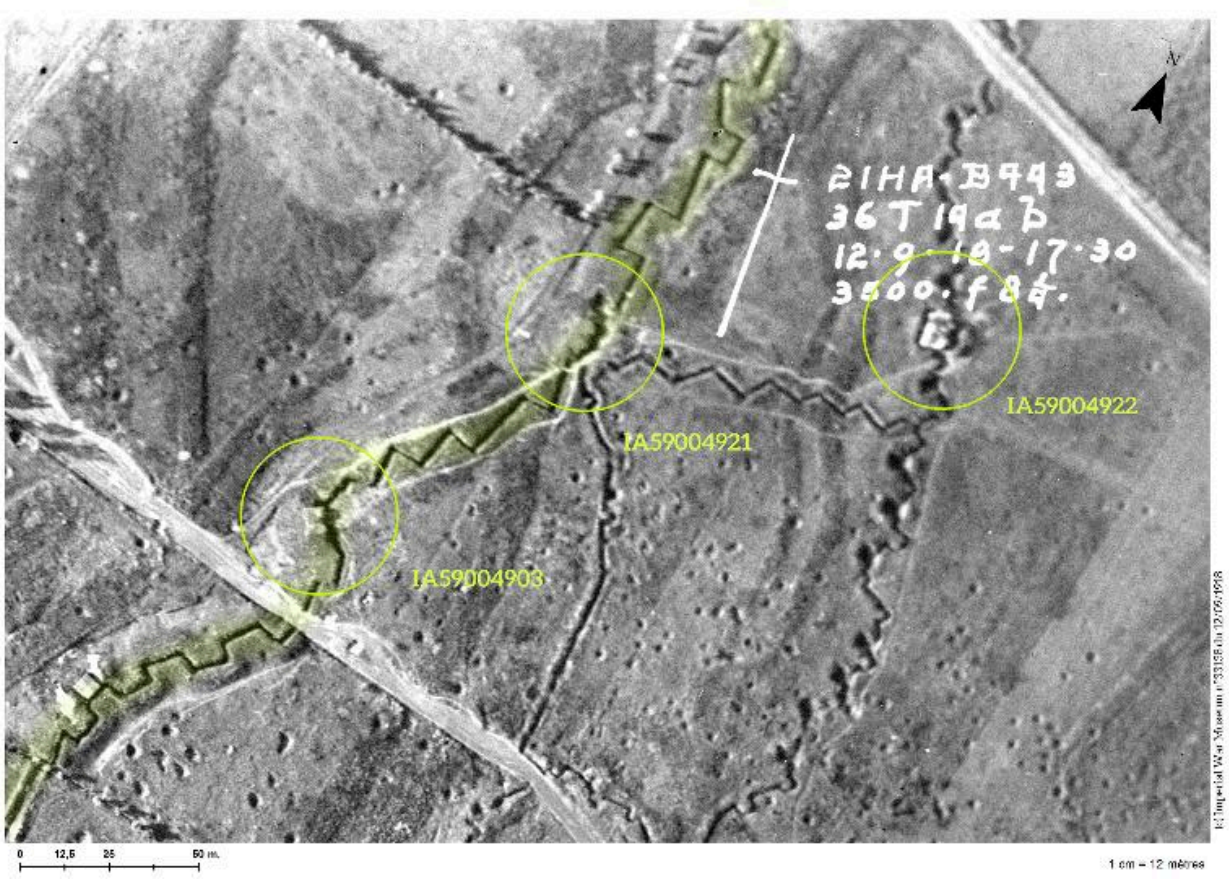

Position de l'édifice (cercle central) sur une photographie aérienne britannique du12/09/1918. En vert la première ligne de la seconde position de l'armée allemande

Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 12/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33138).

IVR32_20175900729NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Position de l'édifice (cercle central) sur une photographie aérienne de 1969 (IGN, Geoportail).

IVR32_20175900731NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Position de l'édifice (cercle central) sur une photographie aérienne de 2009

IVR32_20175900730NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

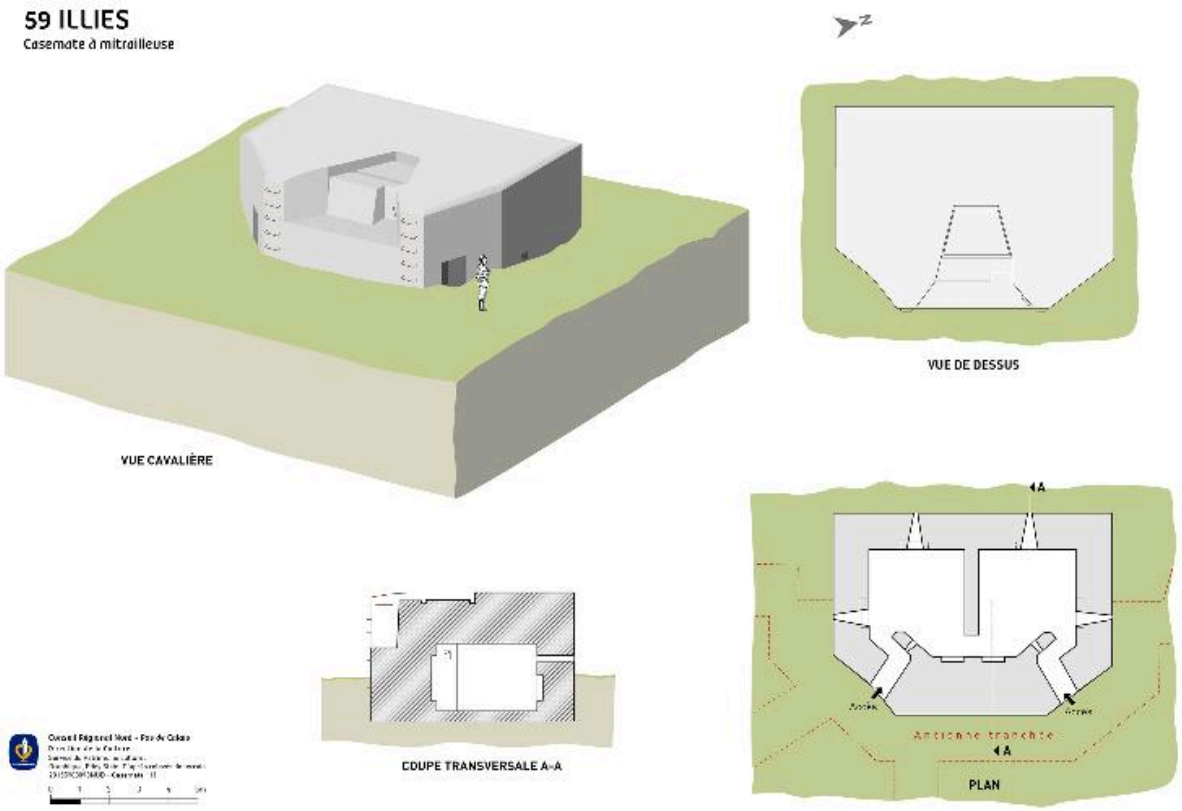

Plans, coupes et vue cavalière d'après des relevés de terrain

IVR31_20155908090NUD
Auteur de l'illustration : Eddy Stein
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale vers le sud-ouest. A l'arrière plan une autre casemate à mitrailleuse (IA59004903)

IVR31_20145905044NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de trois-quarts vers le sud-ouest. Entrée nord

IVR31_20155901446NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue antérieure, vers l'est. Au centre, la banquette de tir

IVR31_20155901445NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de trois-quarts, vers le nord. L'entrée sud

IVR31_20155901444NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue latérale sud, vers le nord-est

IVR31_20155901443NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue antérieure, vers le sud-est

IVR31_20145905047NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue latérale nord, vers le sud-ouest

IVR31_20145905045NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Position de l'artilleur et cuvette à mitrailleuse (comblée)

IVR31_20145905046NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

A droite le créneau de fusillade et la niche à munitions.

IVR31_20145905034NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La salle sud, vers l'entrée en chicane (au très grand angulaire)

IVR31_20145905033NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Entrée en chicane et salle sud (au très grand angulaire)

IVR31_20145905032NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Entrée en chicane et salle sud (au très grand angulaire)

IVR31_20145905035NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

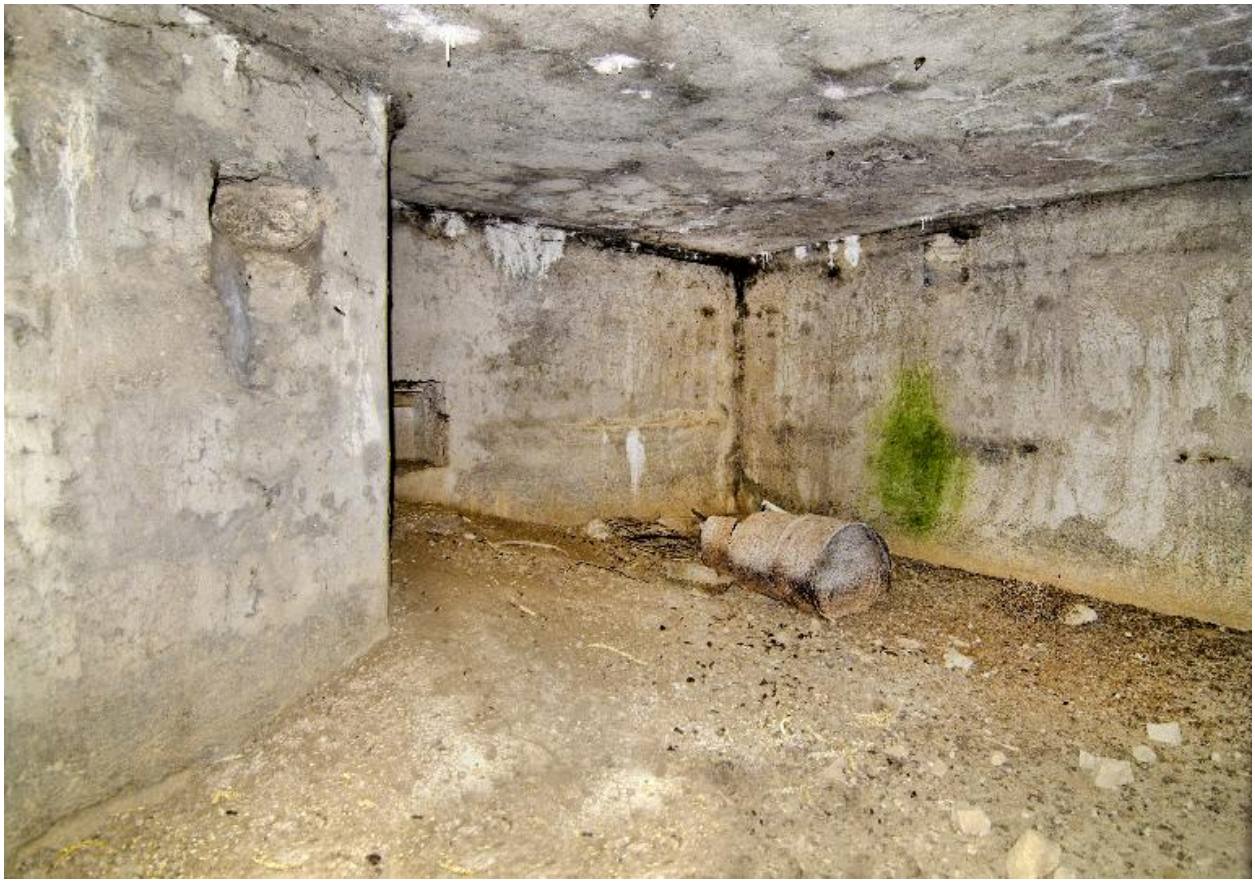

Salle sud (au très grand angulaire)

IVR31_20145905031NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Depuis la salle nord : passage entre les deux salles (au très grand angulaire)

IVR31_20145905030NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salle nord, l'angle sud-ouest (au très grand angulaire)

IVR31_20145905042NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Depuis la salle nord. Passage entre les deux salles (au très grand angulaire)

IVR31_20145905039NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Niche de la salle nord. A gauche le créneau de fusillade de l'entrée en chicane (au très grand angulaire)

IVR31_20145905036NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'entrée en chicane, depuis la salle nord (au très grand angulaire)

IVR31_20145905038NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salle nord. Créneau de fusillade de l'élévation nord (au très grand angulaire)

IVR31_20145905037NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les deux niches ouest, séparant les salles (au très grand angulaire)

IVR31_20145905043NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'entrée en chicane de la salle nord (au très grand angulaire)

IVR31_20145905040NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Créneau de fusillade (au très grand angulaire)

IVR31_20145905041NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation